



Problématiques de sécurité – Parking du collège Curie

Gestion urbaine de proximité

Jeudi 21/09/2017 – 15h45 à 17h (document réalisé par MM)

Présents : Nadine FAVREAU-HASSI (Conseil citoyen Pontreau/Colline St André - APE), Géraldine COUNY-GLOCHON (Conseil citoyen Pontreau/Colline St André – APE), Mme REMERAND (Principale du collège Pierre et Marie Curie), Fabrice DARTAYET (METN/DEP – Ville de Niort), Marc MONNERIE (GUP/PRC – Ville de Niort).

Excusées : Isabelle RADUREAU (Conseillère de quartier Nord – APE), Floriane BOURREAU (PRC – Ville de Niort).

1. Contexte

M.MONNERIE indique que le parking du collège Curie fait partie des 4 pôles d'échanges bus/cars du Niortais, sites où les collégiens et lycéens, matins et soirs, bénéficient de leur correspondance à partir de leurs établissements pour reprendre le transport en commun qui les ramène vers leur commune de résidence. De ce fait, il peut y avoir plusieurs bus et cars en même temps sur ces sites à certains horaires. Depuis la mise en place de ces pôles d'échanges (2012), deux sites ne posent pas de problème particulier : le site Est « Acclameur » et le site Sud « Pied de Fond ». Le site Ouest « parvis lycée Venise Verte » posait difficulté et une solution a été trouvée. Reste le site Nord « parking du collège Curie ».

Les représentantes de l'APE du collège confirment les propos. Le parking a été refait et grandement amélioré en 2011 avec un financement de 110 000€ à trois (Ville/CAN/Département) qui a permis d'améliorer les choses. Cependant, aujourd'hui, une problématique de flux est rencontrée sur site avec une entrée Nord de Niort via la route de Parthenay/rue du Maréchal Leclerc qui ne désemplit pas, le stationnement sur le parking qui est constamment plein, la création du pôle bus/cars qui fait que de nombreux enfants « slaloment » entre les véhicules au mépris du danger. C'est la raison pour laquelle l'APE a souhaité écrire au Maire sur le sujet en 2016 et qu'une alerte a été donnée à D.SIX en mars 2017, lors du diagnostic en marchant du quartier prioritaire Pontreau/Colline St André. Les parents d'élèves indiquent également que du stationnement se fait sur le parking du collège pour du co-voiturage ou pour prendre les bus, désormais gratuits, vers le centre-ville.

F.DARTAYET indique que la visite sur site a pour objet de partager le diagnostic ensemble. Les solutions techniques, si elles existent, ne seront pas forcément identifiées ce soir.



2. Contenu de la visite

L'horaire de la visite sur site (15h45 à 17h) a été choisi en raison de la présence de plusieurs bus/cars sur le pôle d'échanges (4 à 5) en même temps que la sortie du collège à 16h30. Un nombre plus important de bus/cars peut être en place sur le pôle d'échanges mais à des horaires tôt ou tard (13 à 15 bus avant 7h40 du lundi au vendredi, 8 à 10 bus après 18h du lundi au vendredi, 8 à 10 bus après 13h le mercredi). Le créneau retenu correspond donc au moment clé où le flux de bus et voitures croise celui des collégiens qui quittent l'établissement. Nb : les parents d'élèves signalent que des ajustements ont été réalisés dernièrement au niveau des horaires et ils portent leurs fruits avec des correspondances qui sont mieux assurées.

Trois problématiques principales ressortent

Les incivilités

Les collégiens qui sortent de la structure traversent au plus court vers les voitures. De ce fait, ils ne respectent pas le cheminement sécurisé créé en 2011 avec continuité derrière les barrières vers les passages piétons et, enfin, le trottoir permettant d'accéder aux voitures. Ce chemin sécurisé rejoint également le passage piéton de la rue du Maréchal Leclerc. Il est clairement difficile d'améliorer ce point sur le volet technique.

A la décharge des collégiens, la masse d'adolescents qui sort en même temps de l'établissement n'est pas absorbé par le couloir ouvert derrière les barrières. De plus, de nombreux parents sont garés hors cases, sur les endroits qu'ils trouvent sur ce secteur contraint. De ce fait, le cheminement sécurisé en place n'est pas utilisé car il est dédié à l'accès vers les voitures garées sur cases officielles uniquement.



La gestion du stationnement permanent

Le parking sur site est d'environ 35 places. Mme REMERAND indique que le parking intérieur pour le personnel est de seulement une dizaine de places. Le personnel du collège, entre les enseignants, les surveillants et les agents d'entretien/restauration, est de 80 personnes. Peu d'espaces mitoyens du parking permettent du stationnement : rue des Sablières occupée par les riverains et les salariés de l'antenne du CD 79, rue du Maréchal Leclerc sans stationnement sur cette section. La principale nous indique que quelques agents de sa structure préfèrent se garer côté Sarrazine et venir ensuite à pied. Il y a donc une difficulté importante sur la capacité des abords du collège à absorber le stationnement permanent.

De ce fait, au moment de l'arrivée des bus/cars, associé aux voitures des parents qui viennent chercher les enfants, le parking est plein. Du stationnement hors cases se fait. Les bus récupèrent leur ligne dédiée avec, parfois, des difficultés en raison de voitures de parents garées sur les bandes jaunes. Le jour de la visite, les 5 bus du pôle d'échanges se sont fait un chemin avec une vingtaine de voitures de parents (ce qui reste faible au regard des 620 élèves accueillis au sein du collège). NB : fin septembre, les travaux de concessionnaires

n'étaient pas finis rue Maréchal Leclerc. Ce qui a contribué à créer encore plus de confusion avec deux bus qui n'ont pas réussi à atteindre le parking et qui se sont donc stationnés rue du Maréchal Leclerc, bloquant la circulation.



Pas de parvis devant le collège

Constat partagé sur place : le manque d'espace intermédiaire entre l'établissement et le parking est préjudiciable. En effet, les adolescents « se jettent » sur le parking en masse. Un espace entre deux, comme le parvis créé devant le lycée Venise Verte, apporterait un vrai plus côté sécurité. Après la sortie de 16h30, plusieurs groupes de collégiens restent à discuter sur le parking, faute d'autres espaces, ce qui augmente le danger et l'illisibilité des croisements/flux.

Les contraintes sont très importantes pour répondre à ce besoin car le portail haut est la seule entrée/sortie pour les piétons (plan Vigipirate) et, de plus, c'est un accès secours/pompiers. Il est donc impossible de le condamner avec création d'un parvis.



Les options envisagées

Les contraintes techniques sont nombreuses sur ce site où plusieurs flux cohabitent (cars, bus, piétons, voitures stationnement permanent, voitures stationnement arrêt minute, deux roues...). Les emprises sont faibles et la rue du Maréchal Leclerc est une entrée de Ville très pratiquée.

Les options à travailler seraient les suivantes :

- 1/ **Renforcer le chemin sécurisé en sortie d'établissement** en repositionnant les barrières et, de ce fait, imposer un passage des piétons sur ce couloir,
- 2/ **Engager une réflexion urbanistique sur la parcelle privée située en partie Nord du collège.** Celle-ci dégagerait de l'emprise, une condition indispensable pour avancer concrètement sur la problématique. La parcelle (CI 163) est grevée de deux emplacements réservés : une au profit de la CAN et une au profit du

département. Aucune négociation n'a été engagée avec le propriétaire pour l'heure. L'idée principale serait de « sortir » le stationnement permanent actuel (agents du collège, riverains, co-voiturage, mobilité intégrée bus) du parking de proximité pour le dédier au stationnement minute.

3/ **La création d'un parvis devant l'établissement** est compliqué à penser techniquement mais apporterait beaucoup car c'est l'une des difficultés principales. Les collégiens sortent en nombre directement sur la voirie, certains groupes discutent devant les sorties bus/voitures. Le déplacement des grilles et portail sont à étudier.

4/ Le couloir bus du parking Curie a été bien construit. Il permet de faire se stationner un grand nombre de véhicules de transport collectif de la sortie de bretelle de rocade jusque devant l'établissement. Le problème vient du fait que des parents se garent sur les zébras jaunes, empêchant les cars de se positionner sur leur emplacement dédié et des collégiens qui coupent devant les bus en sortie d'établissement. Point positif, les cars et bus sortent en avant, sans aucune manœuvre, ce qui garantit une visibilité minimale pour les chauffeurs. Système d'entrée/sortie avec quai adapté qui est à conserver. **Une solution serait de séparer en deux le pôle d'échanges « Nord » de la Ville de Niort** avec une partie des flux bus/cars rabattu ailleurs (ex. microquartier « Moulin à Vent »). Ceci permettrait de faire baisser le nombre de véhicules de grande taille sur le parking du collège. A étudier avec les services transports de la CAN, du CD et de la Région.

3. Suites données

Ce compte-rendu permet de fixer un diagnostic partagé de la situation entre parents d'élèves, principale, services de la Ville à un instant T (septembre 2017).

Il sera transmis aux élus, aux services et aux conseillers citoyens Pontreau/Colline St André.

Des études sont à mener, cf options envisagées ci-dessus, et des discussions sont à enclencher avec les élus.

NB : ce secteur du quartier prioritaire Pontreau/Colline St André ne fait pas partie des espaces prévus en rénovation urbaine (Pontreau, Ferry, Maréchal Leclerc Sud, ilot Denfert/Strasbourg, rue Pluvial, rue StGelais).

Un point complet sera fait sur les avancées d'ici la fin de l'année 2017.

Marc MONNERIE

Coordinateur Gestion urbaine de proximité/Conseils citoyens

Service proximité et relations aux citoyens - Ville de Niort

05.49.78.75.44 - marc.monnerie@mairie-niort.fr